

ECOMAISON

Société par actions simplifiée
Capital Social de 273 500 euros
Siège Social : 50, Avenue Daumesnil 75012Paris
538 495 870 RCS. PARIS

(la « Société »)

AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES FILIERE PRODUITS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION DU SECTEUR DU BATIMENT (CATEGORIE 2)

Ordre du jour

1. Trajectoire opérationnelle (pour avis)
2. Plan d'actions visant à développer le réemploi et la réutilisation des PMCB (pour avis)
3. Contrat type distributeur (pour avis)
4. Déploiement progressif du maillage territorial des installations de reprise des déchets du bâtiment (pour information)
5. Plan DROM-COM (pour information)

Le 29 novembre 2023, à 09H30

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la catégorie 2 des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (le « **Comité** ») de la Société se sont réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation de la Présidente de la Société, en date du 14 novembre 2023, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes des Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Caroline Hupin, titulaire, représentante de la Fédération des Magasins de Bricolage (FMB) ;
- Mme Adrienne Ouvrieu, titulaire, représentante de la Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction (FDMC)
- Mme Stéphanie Tucoulet, titulaire, représentante de l'Association Française des Industries des Produits de Construction (AIMCC)
- Mr Emmanuel Bastide, titulaire, représentant de l'AFT-BPT

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Mme Isabelle Védie, titulaire, représentante de la Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage (FEDEREC)
- M. Sylvain Darche ; suppléant, représentant de la Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage (FEDEREC)
- M. Olivier Arrault, titulaire, représentante de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE)
- M. Franck Elaudais, titulaire, représentant de la Fédération des entreprises d'insertion (FEI)
- Mme Roshni Mahida, titulaire, représentant d'ESS France

ECOMAISON
Société par actions simplifiée
Capital Social de 273 500 euros
Siège Social : 50, Avenue Daumesnil 75012Paris
538 495 870 RCS. PARIS

(la « Société »)

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand Bohain, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR) ;
- M. Jean-Michel Buf, titulaire, représentant de l'Association Régions de France (ARF)

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- M. Daniel Labarre, titulaire, représentant de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) ;
- Mme Charlotte Souly, titulaire, représentante de Zero Waste France (ZWF)
- Mme Lise Contant, suppléante, représentante de Robin des Bois

Au titre des invités permanents :

- Jean-Michel Martin, représentant de la CAPEB
- Valérie Flis-Plisson, représentante de la CAPEB

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Mme Laurence Dermenonville, Censeur d'Etat

Pour Ecomaison :

- M. Eric Weisman-Morel, Directeur Filières d'Ecomaison
- M. Xavier Rebardy, Directeur des Affaires Réglementaires et Juridiques
- M. Denis Blanchard, Responsable Filières Bâtiment – Bricolage et Jardin d'Ecomaison
- Mme. Pauline Boulard, Chargée des affaires règlementaires et institutionnelles d'Ecomaison

Absents :

- Mr Olivier Hugon-Nicolas, titulaire, représentant de l'Union des Industries de Panneaux de Process (UIPP)
- M. Jean-Luc Jugant, titulaire, représentant de France Nature Environnement (FNE)
- Mme Mélanie Lepoultier, titulaire, représentant Intercommunalités de France (ADCF)
- Mme Guenola Gascoin, suppléante, représentante du Syndicat National des Entrepreneurs de la Filière Déchet (SNEFiD) ;
- M. Philippe Boulogne, titulaire, représentant de Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement (FRENE)
- Mme Marion Adam, titulaire, représentante de l'Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des réseaux de chaleur, de l'énergie, et des déchets (AMORCE) donne pouvoir à l'AMF.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication. Le quorum est atteint (15/20).

Saisine pour avis

ECOMAISON
Société par actions simplifiée
Capital Social de 273 500 euros
Siège Social : 50, Avenue Daumesnil 75012Paris
538 495 870 RCS. PARIS

(la « Société »)

1. Trajectoire opérationnelle

La Société propose au Comité des Parties Prenantes d'émettre un avis sur la trajectoire opérationnelle.

Résultat du vote

Collège des producteurs :

- Union des Industries de Panneaux de Process : **Absent**
- Fédération des Magasins de Bricolage : **Abstention**
- Association Française des Industries des Produits de Construction : **Abstention**
- Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction : **Abstention**
- AFT-BTP : **Abstention**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage : **Avis favorable**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**
- Syndicat National des Entrepreneurs de la Filière Déchet : **Absent**
- Fédération des entreprises d'insertion : **Abstention**
- ESS France : **Abstention**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Abstention**
- Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des réseaux de chaleur, de l'énergie, et des déchets : **Abstention**
- Association Régions de France : **Abstention**
- Intercommunalité de France : **Absent**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Union Nationale des Associations Familiales : **Avis favorable**
- Robin des bois : **Abstention**
- FRENE : **Absent**
- France Nature Environnement : **Absent**
- Zero Waste France : **Abstention**

Avec quatre (4) avis favorables, zéro (0) avis défavorable, onze (11) abstentions, le Comité émet un avis favorable à la proposition de la trajectoire opérationnelle. Ecomaison a présenté la traduction de ses objectifs réglementaires en tonnes ainsi qu'en matière de mise en place de la reprise dans les différents circuits de collecte pour 2024. Ecomaison a également expliqué la méthodologie utilisée pour traduire ces obligations en besoins de financement permettant in fine de calculer le nouveau barème. Les éléments tarifaires n'ont pas pu être communiqué pour des raisons de secret des affaires.

ECOMAISON
Société par actions simplifiée
Capital Social de 273 500 euros
Siège Social : 50, Avenue Daumesnil 75012Paris
538 495 870 RCS. PARIS

(la « Société »)

2. Plan d'actions visant à développer le réemploi et la réutilisation des PMCB

La Société propose au Comité des Parties Prenantes d'émettre un avis sur le plan d'actions visant à développer le réemploi et la réutilisation des PMCB.

Résultat du vote

Collège des producteurs :

- Union des Industries de Panneaux de Process : **Absent**
- Fédération des Magasins de Bricolage : **Favorable**
- Association Française des Industries des Produits de Construction : **Favorable**
- Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction : **Favorable**
- AFT-BTP : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage : **Favorable**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Favorable**
- Syndicat National des Entrepreneurs de la Filière Déchet : **Absent**
- Fédération des entreprises d'insertion : **Favorable**
- ESS France : **Abstention**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Favorable**
- Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des réseaux de chaleur, de l'énergie, et des déchets : **Favorable**
- Association Régions de France : **Favorable**
- Intercommunalité de France : **Absent**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Union Nationale des Associations Familiales : **Favorable**
- Robin des bois : **Favorable**
- FRENE : **Absent**
- France Nature Environnement : **Absent**
- Zero Waste France : **Abstention**

Avec treize (13) avis favorables, zéro (0) avis défavorable, deux (2) abstentions, le Comité émet un avis favorable au plan d'actions visant à développer le réemploi et la réutilisation des PMCB.

ECOMAISON
Société par actions simplifiée
Capital Social de 273 500 euros
Siège Social : 50, Avenue Daumesnil 75012Paris
538 495 870 RCS. PARIS

(la « Société »)

3. Contrat type distributeur

La Société propose au Comité des Parties Prenantes d'émettre un avis sur le contrat distributeur modifié.

Résultat du vote

Collège des producteurs :

- Union des Industries de Panneaux de Process : **Absent**
- Fédération des Magasins de Bricolage : **Favorable**
- Association Française des Industries des Produits de Construction : **Favorable**
- Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction : **Favorable**
- AFT-BTP : **Favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage : **Favorable**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Favorable**
- Syndicat National des Entrepreneurs de la Filière Déchet : **Absent**
- Fédération des entreprises d'insertion : **Favorable**
- ESS France : **Favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Favorable**
- Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des réseaux de chaleur, de l'énergie, et des déchets : **Favorable**
- Association Régions de France : **Favorable**
- Intercommunalité de France : **Absent**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs

:

- Union Nationale des Associations Familiales : **Favorable**
- Robin des bois : **Favorable**
- FRENE : **Absent**
- France Nature Environnement : **Absent**
- Zero Waste France : **Abstention**

Avec quatorze (14) avis favorables, zéro (0) avis défavorable, une (1) abstention, le Comité émet un avis favorable au contrat type distributeur modifié.

Saisine pour information

Ecomaison a présenté pour information à l'aide de la présentation PowerPoint le déploiement progressif du maillage territorial des installations de reprise des déchets du bâtiment ainsi que le plan DROM-COM.